

Commission : Conseil de sécurité historique

Question : 1990 : Comment accompagner les transitions démocratiques au sortir de la guerre froide ?

Auteur : La République de la Finlande

Suite à la symbolique destruction du mur de Berlin le 9 novembre 1989, de plus en plus de personnes sous régime autoritaires demandent de suivre l'exemple de l'Allemagne avec un changement du régime politique. Un nouvel enjeu surgit : celui d'une transition vers des régimes démocratiques après des décennies de régimes autoritaires afin d'empêcher une déstabilisation générale pouvant causer des effets dévastateurs.

La Finlande se trouve en 1990 dans une position de neutralité et de stabilité politique exemplaire par rapport aux autres pays d'Europe, ébranlés par les régimes autoritaires et les guerres qui remplissent le 20^{ème} siècle. Étant un pays démocratique depuis 1907, la Finlande est évidemment en faveur d'une transition démocratique sécurisée pour l'intégralité des pays des Nations Unies en ayant besoin.

La Finlande est participative au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies. En effet, dès 1978, la Finlande s'engagea à faire partie des bataillons d'infanterie de l'élément militaire du Groupe d'Assistance des Nations Unies, en compagnie du Bangladesh, du Kenya, de la Malaisie, du Togo, du Venezuela et de la Yougoslavie.

D'autre part, la Finlande s'est montrée partisane de la décolonisation et l'indépendance de la Namibie, ainsi que la participation de son peuple au processus électoral sous la supervision de Nations Unies.

Additionnement, la Finlande est partisane de l'indépendance, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Liban contre les forces israéliennes, mais aussi contre l'expulsion de civils palestiniens en temps de guerre (par la Convention de Genève).

La Finlande a voté en 1989 pour la reconduction du mandat du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Iran et en Iraq et pour le stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies chargée de maintenir la paix.

Elle soutient l'accord de Guatemala mettant en place un processus à suivre pour instaurer une paix stable et durable, ainsi que l'installation d'un groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique Centrale.

C'est également en 1989 qu'est votée la résolution 638 avec le soutien de la République de la Finlande condamnant les prises d'otages et les enlèvements de toutes sortes, ainsi que la demande à tous les États d'user leur influence politique pour obtenir que tous les otages soient libérés et d'empêcher les prises d'otages et les enlèvements.

La Finlande a soutenu la totalité des décisions du Conseil de Sécurité des Nations Unies jusqu'en 1989 et a toujours promu la sécurisation des transitions démocratiques, dût au fait qu'elle est elle-même un pays profondément attaché à l'idéal démocratique, étant le premier pays d'Europe à mettre en place le suffrage universel (incluant le vote féminin) en 1907.

La Finlande soutient la totalité des mesures prises par le Conseil de Sécurité des Nations Unies dans le but d'instaurer une paix durable dans des États en conflit et d'éviter d'importantes violences.

La République de la Finlande soutient activement l'accompagnement des Nations connaissant des conflits liés aux transitions démocratiques afin d'atteindre une stabilité générale et éviter d'autres conflits et répercussions majeures.